



Syndicat C.G.T des Territoriaux de la ville d'Istres

9 rue Ste Catherine – 13800 ISTRES

Tél : 04.42.55.52.23- 06.22.75.43.85 - Courriel : cgtistresterritoriaux@gmail.com

JEUDI 5 DECEMBRE 2019

APPEL A LA GREVE RECONDUCTIBLE MANIFESTATION

A Marseille 10 h 30 Vieux-Port

*Départ en Bus d'Istres : RDV à 8 h 45 devant l'arrêt des cars en bas de la mairie
(réservations conseillées)*

**LE 5 DECEMBRE AU SOIR A PARTIR DE 17 H, ASSEMBLEE
GENERALE DE TOUS LES AGENTS A LA MAISON DES SYNDICATS**

**OBJECTIF : DECIDER ENSEMBLE DE S'INSCRIRE EN MASSE DANS LA DUREE, S'ORGANISER
POUR IMPACTER L'ECONOMIE**

La CGT réaffirme son exigence du retrait du projet de réforme qui entend mettre en place un « système universel de retraites par points ».

Cette réforme, portée par Macron et sa majorité gouvernementale, vise à en finir avec notre système de protection collective, solidaire, universelle et égalitaire. Tout cela, pour satisfaire les exigences du Medef et sa volonté historique de récupérer les 35 milliards du Fonds de Réserve des Retraites. Ces richesses (qui échappent aujourd'hui au capital) créées par les travailleurs, doivent leur être redistribuées en répondant aux besoins sociaux.

D'ores et déjà, partout en France, la date du 5 décembre rassemble de nombreuses structures sur le plan interprofessionnel et intersyndical (CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNEF ; et aussi l'UNSA dans plusieurs secteurs professionnels). Elle s'affirme comme une perspective majeure dans le combat à mener pour défendre nos retraites et faire reculer le gouvernement. Les appels à la grève à compter du 5 décembre sont plus nombreux chaque semaine.

Notre fédération CGT a déposé un préavis de grève couvrant la période du 5 décembre 2019 au 5 janvier 2020. Dans notre département nous avons recensé à ce jour 82 appels interprofessionnels avec plusieurs appels à la reconduction et les chiffres ne cessent de grimper.

STOPPONS LE PROJET DE RÉGRESSION SOCIALE

NON AU SYSTÈME UNIVERSEL PAR POINTS !



PAS DE HASARD POUR MA
RETRAITE

LE PROJET MACRON EST UN VERITABLE PROJET DE REGRESSION SOCIALE POUR NOUS ET NOS ENFANTS :

- Baisse des pensions de 30 % de tous les retraités.
- Report à 64 ans de l'âge de la retraite.
- En lieu et place des 25 meilleures années (secteur privé) ou des 6 derniers mois (Fonction publique) actuellement, les pensions vont être calculées sur toute la carrière, les mauvaises années vont être comptabilisées (les plus petits salaires de la carrière, le temps partiel subi, les périodes de chômage ou de précarité...).
- Le niveau des pensions ne sera plus garanti puisque dépendant de la valeur du point et de l'espérance de vie.
- C'est la fin des départs anticipés pour pénibilité et des régimes spéciaux.
- Suppression des pensions de réversion.
- C'est l'ouverture au système individuel et à la capitalisation qui n'apporte aucune garantie quant à la restitution du capital épargné.

Pour la CGT, il faut au contraire préserver et améliorer notre modèle social. Pour gagner de meilleures retraites, il faut augmenter les financements assis sur les cotisations sociales, part de notre salaire socialisé.

- Exigeons ensemble des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ dès 60 ans.
- Exigeons la suppression des exonérations de cotisations sociales (dont la transformation du CICE en exonérations) pour dégager 20 milliards d'euros supplémentaires annuels pour le financement des retraites.
- Exigeons l'égalité salariale entre les femmes et les hommes c'est 6,5 milliards d'euros dans l'immédiat pour les retraites.
- Exigeons une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC revendiqué par la CGT soit 1800 euros bruts.
- Exigeons la ré-indexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.
- Exigeons la reconnaissance de la pénibilité au travail, cette dernière ne devant pas être une fatalité. L'aménagement des fins de carrières avec un droit à un départ anticipé à la retraite à taux plein à 55 ans voire 50 ans pour les métiers les plus pénibles est la garantie d'une espérance de vie en bonne santé pour toutes et tous.
- Exigeons la prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation, d'apprentissage et de recherche du 1er emploi.

Ce combat est celui de toutes et tous, car ce projet de réforme est l'incarnation d'un choix de société où les solidarités laissent la place au « chacun pour soi », où l'insécurité sociale l'emporterait sur notre sécurité sociale.

ORGANISATION DE 3 HEURES D'INFORMATIONS SYNDICALES

REFORME DES RETRAITES

LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Afin qu'un maximum d'agents de la ville puisse y participer, le Syndicat CGT des Territoriaux d'Istres organise 3 heures d'informations syndicales sur plusieurs créneaux :

- Mercredi 27 novembre : de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h
- Jeudi 28 novembre : de 9 h à 12 h ou de 14 h à 17 h

Pour y participer, deux cas de figure :

- Vous travaillez durant ces créneaux : vous devez remplir auprès de votre service une autorisation d'absence au moins 72 h avant la date.
- Vous ne travaillez pas à ces créneaux : vous pouvez venir librement sans aucune formalité.